

GENDARMERIE
Détachement Judiciaire
près
l'Auditorat Militaire
Palais de Justice
1000 Bruxelles
Tf : 02/508.66.11



619

PV N° 764/94

Ce jourd'hui trente mai

mil neuf cent nonante-quatre à 0830 heures;

Nous soussigné(s) BURETTE Fabrice, 1MDL Chef

de gendarmerie;

en résidence à Bruxelles, Det Jud;

en tenue civile;

Charge de :

INFORMATION

Suite à l'apostille mieux rappelée en marge du présent, certifions avoir entendu, aux date et heure précitées le nommé :

NOM : CARLENS
Prénoms : Olivier
Grade : Lieutenant
Unité : 2Cdo 12° Cie Pl ALPHA

mieux identifié dans son audition annexée.

chef de :

ASSASSINATS

Objet :

Audition

AUDITION

L'audition figure en annexe Un au présent

Résumé succinct :

Situation à KIGALI :

Donne l'organisation générale de son peloton et des missions qui lui étaient attribuées.

Evolution de la situation :

Le Lt CARLENS est de sortie au KIGALI NIGHT le soir de l'attentat.

Il se replie avec quelques membres de son peloton au cantonnement FRANCISCUS. Il y arrive vers 2200 heures.

Il regagne ensuite l'aéroport vers 0330 heures.

Il y reste en défensive.

AUDITORAT MILITAIRE
BRUXELLES

09 JUIN 1994

MILITAIR AUDITORAAT
BRUSSEL

Objet suite au dossier n°
N94 C8 émanant de
Monsieur l'Auditeur Militaire à
Bruxelles

M VER ELST - REUL

625

Autres renseignements utiles :

Il fait allusion à l'incident AEROPORT, mieux expliqué par le Lt VERMEULEN. (PV 771/94)

Dans la journée du 06 au 07 avril, des gendarmes et des gens de la CDR ont épuré un quartier situé au sud de TOP GUN.

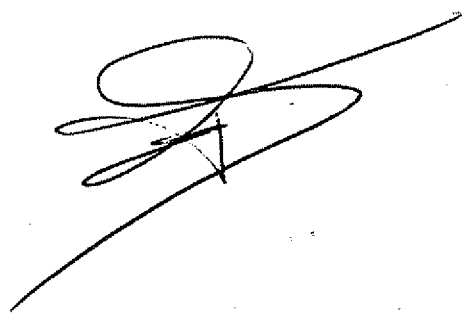
Une information du docteur BAZUK (phonétique) relate que tous les habitants du quartier d'où ont été tirés les missiles ont été massacrés.

RENSEIGNEMENTS

L'apostille est gardée au siège de l'unité pour continuation de l'exécution d'enquête.

Annexe Un : Audition

DONT ACTE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

F E U I L L E T D ' A U D I T I O N

Le 30/05/94 à 0830 Hrs, a été entendu par

N O M : CARLENS
PRENOM : Olivier
LIEU ET DATE DE NAISSANCE: LEUVEN le 15/09/67
DOMICILE : NEDER-OVERENBEEK 1120
Av. des croix de
guerre 128
MILITAIRE : Grade et N° Matricule : 1Lt 40419
Unité : 2Cdo 12° Cie
lequel ou laquelle nous déclare :

Je désire m'exprimer en français et demande la
procédure en justice dans cette langue.

GENERALITES :

Je suis affecté au 2Cdo à FLAWINNES depuis sept mois
et j'y occupe la fonction de Comd du PLA de la 12° Cie.
J'ai été envoyé au RWANDA le 23 Mars 1994.

Sur place à KIGALI, la compagnie était organisée
comme suit :

Comd Cie : Capitaine VANDRIESSCHE
Adjoint : Lt VERMEULEN

Peloton A : Lt CARLENS
Adjoint : Sergent LAMOTTE
1° Section : Sergent LEIDING
2° Section : Sergent THEYSSIER
3° Section : Sergent BOUCHOT
4° Section : Commandée par l'adjoint

Peloton B : SLt RODRIGUE
Adjoint : 1Sgt FAUVART

Le peloton Bravo était également réparti en quatre
sections effectives. Je ne saurais avec la plus grande
certitude affecter à chaque section le nom de son chef.

Plusieurs missions étaient attribuées à notre
peloton. Ces missions étaient assurées à tour de rôle par
les sections. Ces missions étaient :
1/ Protection du cantonnement et divers services
2/ Garde et piquet à l'aérogare
3/ Patrouilles et check-point selon des secteurs attribués
à chaque section, et répartis aux alentours de l'aéroport.
4/ Une section de la compagnie fournissait une garde pour
le Min Aff Etr GAZANA.

Dans le début de la soirée du 06 Avril 1994, la situation de mon peloton était la suivante :

- 1° Section : De garde à l'aéroport
2° Section : se trouvait à RUTONGO pour effectuer une mission de protection d'un dépôt de vivres.
3° Section : Effectuait une mission inhabituelle, surveillance du CND, (Parlement) 1830, 1900 heures.
4° Section : A priori, en repos. Néanmoins le sergent LAMOTTE, le caporal GILSOUL, le caporal SPAGNOLI, la caporal KOENER et moi-même étions en sortie d'agrément en ville.

DEROULMENT DES EVENEMENTS :

Moi-même, je me trouvais au KIGALI NIGHT avec le sergent LAMOTTE et le caporal KOENER. Vers 2100 / 2115 heures, nous avons été prévenu par la section SAFETY, en l'occurrence, celle du sergent MAUFROID de ce que l'avion du président avait été abattu. Tout le monde devait regagner ses cantonnements. Le bataillon était en alerte.

Etant à proximité immédiate (- de un kilomètre) de FRANCISCUS, cantonnement du Pl Bravo de ma compagnie, j'ai décidé d'y ramener les éléments de ma compagnie et de l'état-major. Nous sommes arrivés à FRANCISCUS vers 2145 / 2200 heures sans problème. J'ai rendu compte de la situation à mon Comd Cie. J'ai reçu instruction de rester à FRANCISCUS. Il était impossible à ce moment de regagner l'aéroport en raison de tirs au niveau du carrefour N4.

Je reste alors à FRANCISCUS jusque approximativement 0330 heures.

Je peux alors regagner l'aéroport avec les membres de mon peloton sans problème. Il y a juste un barrage qui a été franchi sans le moindre incident. L'ordre de regagner l'aéroport venait de mon Comd Cie. Les membres du personnel de l'état-major ont été récupérés par le RSM, je pense.

La section qui se trouve à CND (A1.3), suite aux événements, a vu sa mission suspendue, et a regagné le cantonnement avant mon arrivée.

Nous sommes alors restés en défensive au cantonnement (le périmètre défendu faisait approximativement 150 mètres de diamètre) avec tout l'effectif présent à ce moment, c'est-à-dire : Section A1.1 Section A1.3 Section A1.5 et Section A2.5. A2.5 se trouvait sur place suite à une autre mission. Ils se sont retrouvés bloqués à l'aéroport et en fait n'ont jamais pu regagner leur unité, malgré une tentative plusieurs jours plus tard.

Il n'y a eu aucun incident au niveau de l'aéroport avec les quatre sections précitées, excepté pour 2.5, qui envoyée à l'aérogare par le Comd Cie le 07 à l'aube a été confrontée avec des membres de la garde présidentielle. Les Rwandais ont voulu désarmer les belges, qui ont refusé, et ont pu réintégrer le cantonnement.

68

Par contre, dans la journée du 07 avril, au niveau des points N8 et N9, plusieurs paras ont eut des difficultés. Il semblerait même que certains d'entre-eux auraient été désarmés. Les hommes impliqués dans ces incidents sont :

- * La section du sergent MAUFROID
- * Le Lt DEMEYERE et le major THIRY
- * Le Lt VERMEULEN
- * La jeep médicale de notre compagnie avec : GILSOUL Eric et Pascal, SPAGNOLI et DINJART

ATTENTAT :

Au niveau de l'aéroport, la situation normale de la piste est de ne PAS ETRE ECLAIREE. On procède à l'illumination lorsqu'un appareil doit se poser.

A ma connaissance, il n'y a pas eu de coupure de courant à l'aéroport.

Au vu des infrastructures d'autres établissements en ville, il semblerait normale que l'aéroport soit doté d'un groupe de secours et que celui-ci fonctionne en permanence. Je ne suis cependant pas certain de cela, n'ayant pas eu l'occasion de le vérifier moi-même.

En partant du fait que les missiles tirés aient été des portables, il ne pourrait s'agir que de : Stinger américain, mistral français ou SAM-7 russe. Je n'ai aperçu aucun missile soi-air durant mon séjour au RWANDA.

La défense de l'aéroport est assurée par des canons anti-aériens.

ASSASSINAT :

Auparavant, j'ai effectué l'escorte du Min Aff Etr GAZANA. Cette escorte s'effectuait comme toutes les autres escortes avec deux véhicules. Une des jeeps devant et l'autre derrière le véhicule à escorter.

L'ordre de l'escorte provenait de ma compagnie. Il m'était donné verbalement. La manière de procéder à ces escortes m'était donnée verbalement par mon supérieur.

La nouvelle de l'assassinat du Lt LOTIN et de ces hommes a été donnée officiellement le 08 au matin par le Colonel DEWEZ sur la fréquence bataillon.

Des bruits circulaient à ce sujet dans le courant de la nuit.

RADIO MILLE-COLLINES :

Je n'ai pas été à l'écoute de rado mille-collines.

La seule chose que je peux indiquer, c'est que cette radio était parfaitement renseignée sur nos activités et ne manquait pas de signaler les problèmes ou des casques bleus étaient mis en cause.

029

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Dans les journées du 07 et du 08 avril, de nombreux massacres ont été perpétrés par des gendarmes et des gens de la CDR. (Ils avaient un bandeau aux couleurs de leur parti avec le signe CDR imprimé)

Ils ont procédé à l'élimination systématique de tous les opposants du quartier situé au sud de l'aéroport.

Un bruit a courru également qu'il aurait été procédé à une élimination systématique de tous les habitants du quartier d'où auraient été tirés les missiles sur l'avion présidentiel. Je pense que cette information m'a été donnée par le docteur BAZUK (Phonétique).

Je n'ai rien d'autre à ajouter

(Après lecture faite, persiste et signe avec nous sur le présent)



Dont acte

